

Au sujet des frais d'inscription

Description des frais pour la session d'hiver 2019

Pour vous inscrire au Cégep de Sainte-Foy pour la session d'hiver 2019, vous devez obligatoirement acquitter certains droits servant à couvrir les frais liés à votre inscription elle-même, à l'organisation de certains services aux étudiants et à certaines activités, de même que la cotisation à l'Association étudiante. À défaut d'avoir effectué votre paiement selon les délais prescrits, nous devons malheureusement offrir votre place à quelqu'un d'autre.

Frais exigés par le Cégep

Droits d'inscription	20 \$
Droits afférents aux services de l'enseignement collégial	25 \$
Droits de toute autre nature	137 \$
Droits de documents de référence numérique	5 \$
Sous-total: 187 \$	

Frais exigés par l'Association étudiante

(Le Cégep agit ici à titre de percepteur de la cotisation)

Contribution à la Fondation du Cégep de Sainte-Foy*	7,50 \$
Contribution spéciale Fondation (Rehaussement des installations sportives)*	15 \$
Cotisation spéciale Fonds de mobilité durable	9 \$
Cotisation à la FECQ	5 \$
Cotisation annuelle à l'Association étudiante**	29 \$
Sous-total : 65,50 \$	

* Une demande de remboursement est possible et doit se faire **avant** la date limite d'abandon des cours prévue au calendrier scolaire. Le formulaire de remboursement est disponible aux locaux de l'Association étudiante et de la Fondation.

** Ces cotisations sont fixées par l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy conformément aux dispositions de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes.

Total des frais exigés : 252,50 \$

Autres frais

Cotisation annuelle à l'Association des parents des étudiants du Cégep de Sainte-Foy *	15 \$
Carte de membre de Coopsco Sainte-Foy**	25 \$
Sous-total: 40 \$	

* Cette contribution permet à l'Association des parents d'exercer son mandat et de financer diverses activités du Cégep. Une demande de remboursement est possible en complétant le formulaire disponible au Carrefour-conseil ou dans la section Questions fréquentes de la page web Parents.

** Si vous êtes déjà membre de Coopsco Sainte-Foy, **vous n'avez pas à payer** ce montant puisque la carte est valide à vie.

Total des frais exigés + les autres frais : 292,50 \$